



Accrocher les assises au contexte breton :

Un territoire péninsulaire qui a fait de sa situation géographique particulière une force, grâce à un fort investissement dans le domaine des transports et de la mobilité : grands projets - RN/ LGV, 10 PEM, LNOBPL – maillage territorial – spécificité du maritime – des projets innovants portés par les CT (métro, téléphérique).

Aujourd'hui, à travers les ateliers territoriaux bretons il s'agit de s'appuyer sur cette dynamique de territoire et d'acteurs pour construire des déplacements plus simples, connectés, solidaires et responsables qui répondent aux usages de demain.

3 ateliers territoriaux.

La ministre en charge des Transports, Elisabeth BORNE a retenu 3 territoires bretons pour accueillir les ateliers territoriaux des Assises de la Mobilité et écouter les attentes de chacun au plus près des réalités du terrain . Chaque territoire est porteur de spécificités locales qui enrichiront le débat sur les mobilités de demain.

Les ateliers se dérouleront sur les territoires de :

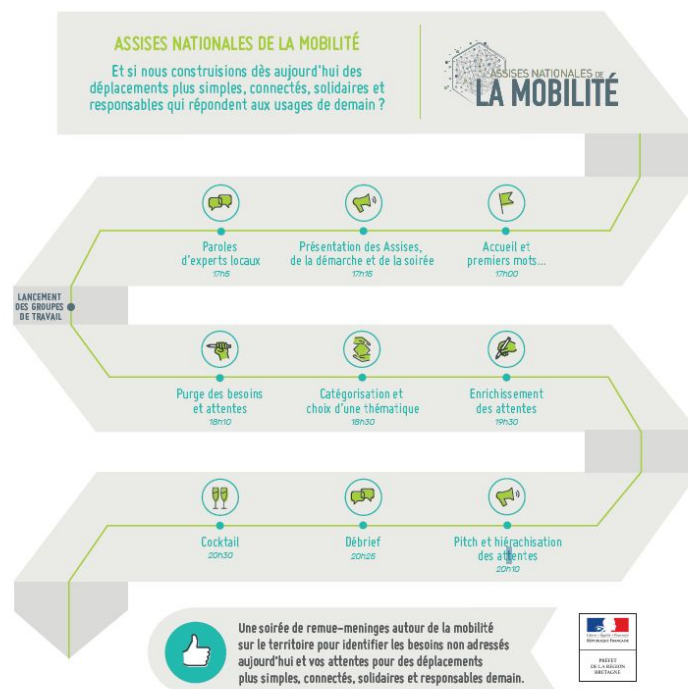
- Pontivy pour sa centralité et une composante rurale forte, le 6 novembre
- Rennes et Fougères pour les dimensions métropolitaine et péri-urbaine, le 7 novembre
- Concarneau en tant que ville de taille moyenne et littorale, le 9 novembre.

Qui participe ?

Les ateliers sont construits pour associer largement : près de 60 citoyens et représentants du monde associatif, élus, entreprises participeront à chaque atelier.

L'objectif : permettre à chaque participant non spécialiste du domaine des transports et de la mobilité de faire part de ses attentes et ses propositions concernant les mobilités de demain.

Quelle organisation ?



Quelles suites ?

Les ateliers feront l'objet d'une synthèse représentative de l'expression des attentes des citoyens d'un territoire donné qui sera transmise à la ministre et constituera une contribution locale aux assises de la mobilité.